



Commission
des titres d'ingénieur

**Décision n° 2015/12-03
relative à l'habilitation de TELECOM Lille
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Dossier A : renouvellement de l'habilitation du diplôme sans spécialité sous statut étudiant, apprenti et en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-4, L 642-5 et R642-10,
- Vu la demande présentée par TELECOM Lille,
- Vu le rapport établi par les rapporteurs : Noël BOUFFARD (membre de la CTI et rapporteur principal), Dominique PAREAU (membre de la CTI), de Pierre DELLIS (expert), Endika BENGOTXEA (expert international), Yahia GUERGACHI (expert élève ingénieur) et présenté lors de la séance plénière du 8 décembre 2015,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté la présente décision :

À l'instigation des membres fondateurs France-Telecom, opérateur public, et l'Université Lille-I, **Télécom Lille** (initialement ENIC) a été créée en juin 1990 sur la base d'un Groupement d'Intérêt Économique. Cette création avait pour objectif de former davantage d'ingénieurs dans les domaines des télécommunications, des réseaux et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Par suite de modification de missions et de structures, les membres principaux du GIE sont dorénavant l'Institut Mines Télécom, l'Université Lille-I et l'entreprise Orange (ex. France-Télécom).

Caractéristiques globales

Télécom Lille est installée depuis 1993 dans des locaux qui représentent presque 9 000m² à l'intérieur du domaine universitaire et scientifique de Villeneuve d'Ascq, situé à 20 minutes du centre de Lille par les transports en commun.

L'École compte 738 élèves (574 sous statut étudiant, 143 sous statut apprenti et 21 en formation continue) et a délivré 154 diplômes d'ingénieurs en 2015. Elle délivre depuis 2008, par la voie de la VAE, entre 2 et 5 diplômes par an. Depuis sa création, Télécom Lille a diplômé plus de 3 000 ingénieurs.

Télécom Lille dispose de 92 personnels permanents : 49 ETP sont des personnels enseignants-chercheurs qui appartiennent pour moitié à l'université Lille 1 et pour moitié à l'IMT ; 43 ETP sont les personnels administratifs et techniques très majoritairement salariés du GIE. Les enseignements sont réalisés à 62% par des personnels permanents et à 38% par des personnels vacataires. Le taux d'encadrement est de 15.

Les moyens matériels et les locaux (8 900 m²) sont adaptés à la mission de l'École, mais la croissance des effectifs d'étudiants semble difficile, car il n'y a pas d'extension sur le site possible.

Le budget 2014 de l'école est de 8 420k€. Les ressources proviennent pour un tiers de l'Université Lille 1, un tiers de l'IMT et un tiers de revenus propres (frais de formation, droits, TA...). Les comptes de l'école sont en équilibre et intègrent des investissements pour un montant de 450k€. Hors activité du service de formation à distance, le coût de la formation par élève est de 10,6k€. Les droits de scolarité en 2015 sont de 1 800€ pour le cycle de base et de 2 300€ pour le cycle ingénieur.

NB : le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la **fiche des données certifiées** par l'école mise à jour annuellement sur le site de la CTI. (<http://extranet.cti-commission.fr/recherche>).

Évolution de l'institution

Dans le cadre du calendrier national périodique, la dernière visite d'audit de la CTI a eu lieu en **2009**. En janvier 2010, la CTI émet une décision de renouvellement pour 6 ans, de l'habilitation, à délivrer le titre d'Ingénieur diplômé de Télécom Lille, en formation initiale sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti, ainsi qu'en formation continue.

La CTI **recommandait** alors à l'école de :

- Améliorer la fiche RNCP en l'exprimant en compétences spécifiques et non comme une liste de connaissances,
- Rédiger le supplément au diplôme,
- Affiner la procédure VAE pour ne dévaloriser ni le titre d'ingénieur, ni le diplôme de l'école,
- Développer les relations internationales en nouant des partenariats en nombre suffisant pour permettre des échanges réels,
- Prendre des mesures pour diminuer le taux d'échec encore trop important en 1^o année.

Ces recommandations ont été suivies ; concernant le supplément au diplôme personnalisé la démarche est en cours.

Télécom Lille est fortement liée à son environnement régional et participe avec les 3 universités de Lille et les 8 grandes écoles publiques de la métropole lilloise au projet d'IDEX du PIA 2.

Pour répondre à sa mission dans un environnement concurrentiel et institutionnel marqué par une approche métier et la transformation numérique de la société, Télécom Lille s'engage sur 5 priorités stratégiques : Diversifier ses recrutements, Renforcer la dimension internationale, Continuer à développer les liens structurants avec les entreprises, Poursuivre l'innovation pédagogique en s'appuyant sur une expérience de plus de 20 ans en formation ouverte à distance, Relancer une démarche volontaire sur l'attractivité et la notoriété de l'École.

C'est dans cet esprit que Télécom Lille étudie un rapprochement institutionnel fort avec l'école des Mines de Douai pouvant conduire à une évolution administrative au 1^{er} janvier 2017 et à une évolution pédagogique pour la rentrée 2018.

Formation

Télécom Lille forme des ingénieurs et managers de la société de l'information, des réseaux et des systèmes d'information, en leur donnant les compétences scientifiques et techniques, comportementales et managériales nécessaires à l'exercice des divers métiers qu'ils auront à exercer.

Ces métiers sont ceux attendus par le secteur des NTIC : Ingénieur architectes réseaux, ingénieur d'études et de développement, ingénieurs d'exploitation/maintenance, ingénieur conseil, ingénieur d'affaires...

La formation est un cursus cohérent de 5 ans, organisé en deux cycles : cycle de base de deux ans (1 629 h) et cycle ingénieur de trois ans (1 839 h). Les trois premières années regroupent le tronc commun du cursus ; dans les deux dernières années interviennent les enseignements de spécialité qui permettent une certaine personnalisation de la formation.

En complément du recrutement étudiant par concours (épreuves) post-bac (une centaine d'étudiants), le cycle ingénieur recrute : par concours CPGE sous statut étudiant (une quarantaine chaque année depuis 2012, avec adaptation du cursus) et par concours sur dossier DUT pour la formation sous statut apprenti (une soixantaine depuis 2000).

Les dispositifs d'accès au diplôme par la formation continue et par la VAE sont en place et fonctionnent. Le contrat de professionnalisation est possible en dernière année du cycle ingénieur.

La formation se caractérise par une forte immersion professionnelle (deux stages de six mois en cycle ingénieur étudiant ; présence en entreprise incluant de la formation à distance pour les apprentis).

Pour la formation sous statut d'apprenti, l'organisme gestionnaire est le CFA FORMASUP, unique CFA de l'enseignement supérieur en région Nord- Pas de Calais. La mission de formation est complètement confiée à Télécom Lille.

Synthèse de l'évaluation

La CTI a relevé **les points forts** suivants :

- Formation en adéquation avec les besoins des entreprises et du secteur des NTIC,
- Lien fort avec le monde des entreprises impliquées dans la vie de l'école,
- Importance et organisation des stages,
- Leadership et vision de la direction,
- Corps professoral multiculturel, très engagé dans la qualité de la formation,
- Bon état d'esprit général et solidarité des enseignants,
- Tutelles engagées et présentes,
- Ancrage régional solide,
- Internationalisation,
- Formation SHS originale très orientée vers l'entreprise,
- Insertion professionnelle,
- Suivi individualisé des élèves,
- Ouverture vers les pédagogies innovantes et maîtrise des enseignements à distance,
- Vie associative développée.

les points d'amélioration suivants :

- Visibilité de la recherche parmi les élèves,
- Formalisation du système qualité décrivant les principaux processus,
- Promotion de l'École et amélioration de sa notoriété,
- Taux de féminisation très faible,
- Finalisation du supplément au diplôme.

les opportunités suivantes :

- Perspectives liées à la création de l>IDEX,
- Stratégie de communication pour se faire mieux connaître en dehors de la région,

- Promouvoir la coopération avec le réseau des entreprises dans le domaine de la recherche appliquée,
- Projet de fusion avec l'École des Mines de Douai.

les menaces suivantes :

- Interrogations, voire inquiétudes du personnel dans le projet de fusion notamment sur leur rôle et sur leur implication compte tenu des charges existantes,
- Croissance des effectifs d'élèves très limitée du fait de l'absence d'extension des locaux.

En conséquence,

La Commission des titres d'ingénieur **décide le renouvellement**, pour la durée maximale **de 6 ans** à compter du 1^{er} septembre 2016, de l'habilitation de TELECOM Lille à délivrer le titre d'ingénieur diplômé suivant :

« Ingénieur diplômé de TELECOM Lille »
en formation initiale sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti,
ainsi qu'en formation continue

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

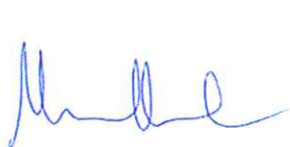
- Développer la recherche partenariale, accroître l'exposition à la recherche des étudiants,
- Formaliser le système qualité notamment sur les procédures, l'évaluation des enseignements par les étudiants et la mise en œuvre d'un plan vert,
- Développer la promotion de d'école par une communication ciblée à travers les réalisations et les publications,
- Mener des actions en vue d'accroître le taux de féminisation,
- Finaliser le supplément au diplôme.

Le label européen pour la formation d'ingénieur **EUR-ACE Master** pourra être attribué - sur demande de l'établissement à la CTI – au titre suivant :

« Ingénieur diplômé de TELECOM Lille »

Délibéré en séance plénière à Paris, le 8 décembre 2015.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 12 janvier 2016.



Rapporteur
Noël BOUFFARD



secrétaire greffier



Le président
Laurent MAHIEU